



AUDIENCE DES FEDERATIONS CFTC ET UNSA AU SECRETARIAT GENERAL DU MINISTERE

Le 11 septembre 2015, M. de Jekhowski, Secrétaire Général du Ministère, et Mme Braun-Lemaire, DRH du Ministère, recevaient une délégation commune CFTC-UNSA afin d'évoquer les sujets d'actualité. Cette audience nous a permis de questionner le SG sur plusieurs problématiques, dont voici les principales :

REATE ET DÉMÉNAGEMENT DE LA DI DOUANES DE ROUEN

Les douaniers ont appris fin juillet par le préfet de Seine-Maritime que ce déménagement vers Le Havre était décidé, alors que le Ministère nous avait assuré à plusieurs reprises que la Douane ayant un réseau territorial spécifique ne serait pas impactée par la REATE. Qui croire, qui ne pas croire ? Le SG nous a paru assez embarrassé et a qualifié d' « accident de communication » cette sortie préfectorale qui n' « aurait pas dû se produire ». **Attention, le sort de la DI de Rouen n'est pas réglé pour autant, et des discussions sont encore en cours entre les diverses autorités concernées pour trancher où se situera la DI.** Cet « accident », décrédibilisant encore une fois les promesses de l'administration, est du plus mauvais effet, très anxiogène pour les collègues de la DI mais aussi pour tous les agents des douanes déjà traumatisés par le PSD et qui ne savent plus ce qu'ils vont devenir dans ce jeu politique de petits chevaux.

Le 23 septembre prochain se tiendra un GT **ministériel** visant à clarifier un peu – si possible – les impacts de la REATE sur les différentes administrations de Bercy. L'INSEE, étant a priori la plus concernée, dispose déjà à ce stade du projet de réorganisation. Les 22 sites actuels devraient demeurer à leur place sur le territoire, même si les sièges peuvent être amenés à changer de localisation.

Des regroupements inter administrations pourront avoir lieu s'ils sont pertinents, concernant surtout les fonctions support. Ce sera aussi l'occasion de repasser au crible la politique immobilière de Bercy.

Le SG a tenu à rappeler que les préfets n'élaborent que des projets qui doivent de toute façon être validés in fine par Matignon ; donc leurs propos avant validation sont sujets à caution.

Le principe d'une indemnité de départ volontaire (IDV) dans le cadre de l'accompagnement social de la REATE vient d'être acté au JO. Cette indemnité couvrira 24 mois de rémunération.

Pour l'ensemble de l'Etat, la REATE devrait entraîner environ 800 mobilités géographiques, dont environ 200 pour les seules administrations des Finances.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DOUANE

Nous avons rappelé au SG que pour l'instant on n'avait rien vu venir sur les feuilles de paye en termes de revalorisation de l'IMT. Le SG va relancer la DG Douane sur ce sujet.

DOUANE ET TERRORISME

Les récents événements liés au terrorisme ont mis en avant le rôle essentiel des administrations effectuant des missions de sécurité. Or la Douane subit toujours des réductions massives d'effectifs, à contre-courant de l'histoire. Les 70 emplois accordés en début d'année sont dérisoires au regard des 250 suppressions chaque année. Nous avons demandé au SG d'intervenir au plus haut niveau pour obtenir des emplois supplémentaires et l'arrêt des suppressions. Le SG a pris note de notre demande, tout en manifestant son scepticisme.

Rien de nouveau en ce qui concerne le PSD selon le SG, les consultations interrégionales se poursuivent.

DISPOSITIF ANNUEL D'INTÉRESSEMENT LIÉ À LA PERFORMANCE COLLECTIVE

La prime de 100 euros devrait être mise en paiement sur les payes d'octobre pour la DGFIP et la Douane. Au-delà de 2015, le dispositif reviendra sous la responsabilité des directions et non plus du ministère.

TAUX PROMUS / PROMOUVABLES

Nous avons déploré leur forte baisse, car dans cette période de gel continu du point d'indice, des volumes de promotions correctes seraient un ballon d'oxygène appréciable pour les perspectives de carrière des agents. Selon le SG il est déjà satisfaisant d'avoir une visibilité triennale sur ces taux, ce qui constitue une garantie pour les agents et n'était pas gagné d'avance.

TÉLÉTRAVAIL

Un GT ministériel sur ce thème est programmé début décembre. Nous avons demandé si réellement Bercy s'ouvrirait à cette possibilité, et si des études concrètes étaient déjà en cours. La DRH a répondu que les réflexions étant déjà bien avancées au niveau Fonction Publique, le télétravail allait être envisagé dans le cadre de l'accompagnement social de la REATE. ***La CFTC avait réclamé l'an passé l'inclusion du télétravail dans le processus d'accompagnement social du PSD, on nous avait répondu alors que c'était prématuré en Douane. Aujourd'hui pourtant, nous y voilà !*** Nous avons demandé à la DRH de raccrocher la possibilité de télétravail non pas au seul accompagnement de la REATE, mais de toutes les réformes en cours à Bercy.

APPRENTISSAGE À BERCY

Nous jugeons nécessaire que des compensations temps soient accordées aux maîtres d'apprentissage volontaires. Dans le dispositif actuel, aucune indemnisation financière ni compensation n'est prévue, alors que le rôle de tuteur supposera des contraintes et des responsabilités fortes. La DRH a semblé prête à étudier cette demande.

PROTOCOLE D'ÉGALITÉ HOMMES / FEMMES

De nombreuses mesures fortes et bénéfiques figuraient dans ce protocole, or pour l'instant nous n'assistons à aucune déclinaison dans les directions. Ainsi, la mesure d'aménagement du temps de travail permettant d'effectuer son temps plein sur 4,5 jours au lieu de 5 jours reste lettre morte pour l'instant alors que de très nombreux agents seraient preneurs. Qu'en est-il ? Le SG partage notre préoccupation à cet égard et un GT ministériel le 23 novembre prochain sur cette thématique permettra de faire le point sur l'application du protocole.
